



1 - Non délocalisable

C'est une économie qui est adaptée aux besoins particuliers d'un territoire. Les activités et les emplois ne sont pas délocalisables.



3 - Durable

Ces activités conjuguent impact environnemental positif, utilité sociale et équilibre économique.



5 - Equitable

La valeur créée est répartie équitablement puisque les bénéfices sont consacrés à la pérennité de l'activité. La richesse créée reste donc sur le territoire.



2 - Innovante et créatrice

Ce sont des activités économiques nouvelles, créées par des habitants. Ces initiatives visent à répondre à des besoins sociaux qui ne sont pas ou plus couverts ou non détectés par ailleurs.



4 - Mutuelle et coopérative

Les acteurs de l'économie solidaire intègrent la coopération et la mutualisation dans leurs pratiques.



6 - Diversifiée dans ses financements

Le modèle économique repose sur l'hybridation de ressources qui émanent à la fois du marché, de la redistribution (nos impôts) et du don. L'économie solidaire conjugue donc initiatives privées, volonté politique et engagement citoyen.

Ces territoires ont coopéré avec l'Apes pour développer des initiatives économiques solidaires

Pas-de-Calais



Cédric Delmotte, Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras

L'Apes nous aide à renforcer le réseau des acteurs et apporte une vision transversale, une lecture des dynamiques régionales et nationales qui nous est bénéfique pour progresser.

Nord



Valérie Fornies, 15ème Vice-Présidente à l'insertion et à l'ESS de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole

Pour construire notre feuille de route, l'Apes nous a aidés à rassembler l'ensemble des acteur.ices et à travailler par groupes thématiques pour voir quels étaient les besoins et attentes et ainsi construire de manière collégiale.

Aisne



Laurent Lefebvre, DGS de Picardie-des-Châteaux

Le soutien de l'Apes aide à structurer les différentes démarches. Les conseils, l'attention portée à nos demandes et les différents outils proposés nous permettent d'être plus clairs en termes de communication et de portage.

Somme



Myriam Demailly, Conseillère déléguée en charge de l'économie de proximité et des circuits courts du Pays du Coquelicot

la Communauté de communes développe l'économie sociale et solidaire et souhaite la mise en place de pratiques d'économie circulaire et d'actions sur la mobilité. En octobre 2024, le Pays du Coquelicot a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt proposé par l'Apes pour une expérimentation territoriale des plateformes de l'économie solidaire.

Contactez-nous : l'Apes peut accompagner votre territoire !